

Date d'approbation : 27/03/2017

Prescriptif Date d'applicabilité : 27/03/2017

Date de fin de validité: 31/12/2017

EXT	DI	CDI-NTS-SCET-[SS-Ent.]	17	00365
-----	----	------------------------	----	-------

Indice: 2

CCTP pour la réalisation de travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

15 Pages dont

2 annexes

Documents annulés : aucun Documents de référence : aucun Référence fonctionnelle : aucune

Résumé : CCTP pour la réalisation des travaux d'aménagements dans le cadre du LIFE ELIA RTE ARMORIQUE/Brasparts consorts Thomas et Loqueffret M Bazile

Accessibilité:

RTE

Filières:

Métier DI

Domaine
professionnel

Processus local ENVI

Domaine GED :

Public



6, rue Kepler – Bâtiment C BP 4105

44241 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE CEDEX TEL: 02.40.67.39.02 - FAX: 0811 101 129





Page: 2/15 EXT-DI-CDI-NTS-SCET--17-00365 Indice: 2 -

CCTP pour la réalisation de travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

Rédacteur(s)		Vérificateur(s)		Approbateur(s)	
Nom	Visa	Nom	Visa	Nom	Date/Visa
S WILLER	SW	S WILLER	SW	Vince	VJM
JF GODEAU	JF G	JF GODEAU	JFG		20/09/17
		[Vérificateur3]			
Lieu de conservation (ou) : K/DI/SCET/WILLER/partenariat/LIFE					

^{*}Le rédacteur s'assure de la validité du contenu du document et de sa conformité aux règles documentaires.

^{*}Le vérificateur dispose des compétences techniques adaptées pour une vérification du contenu du document.
*L'approbateur est une personne autorisée à la publication du document, engageant l'entité. Il s'assure de la faisabilité des instructions décrites ainsi que de la mise en œuvre des moyens nécessaires et valide la date de mise en application.

DIFFUSION					
Pour action	Pour information				
Entreprise	Equipe Life: G jadoul, JF Godeau, C Bauffe Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère				

HISTORIQUE

Indice	Date	Projet ou Pour approbation	Rédacteur(s)	Modifications
0.1	26.04.17	Р	JF GODEAU	
0.2	24.05.17	Р	S WILLER	Compléments et corrections divers
1	24.05. 17	А	S WILLER	
2	20.09.17	А	S WILLER	Modifications en lien avec autorisation de DDTM



CCTP pour la réalisation de travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

Page : 3/15

SOMMAIRE

1.	Obje	Objet du CCTP				
2.	Le projet Life ELIA-RTE et sa déclinaison en Armorique					
3.	Les	interlocuteurs	5			
4.	Le t	erritoire concerné	5			
5. Les prestations attendues						
		Détail des prestations attendues				
		Délai de réalisation de l'ensemble des travaux				
6.	Séci	urité	11			
7.	Réception des travaux					
	3. Facturation					



CCTP pour la réalisation de travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

1. Objet du CCTP

Le présent CCTP a pour objet de décrire les travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

2. Le projet Life ELIA-RTE et sa déclinaison en Armorique

RTE est engagé dans la préservation des milieux naturels et de la biodiversité au travers, notamment, du premier axe de sa politique environnementale. Afin de diminuer, voire positivement renforcer l'impact de ses activités sur l'environnement RTE souhaite promouvoir la mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité dans l'emprise de ses lignes électriques. Ces aménagements visent plusieurs objectifs :

- favoriser la biodiversité ;
- contribuer au maintien de la Trame Verte ;
- sécuriser le réseau électrique en maintenant une végétation basse sous les lignes.

Dans le cadre de sa politique environnementale, RTE s'est engagé avec Elia dans un projet européen « LIFE Biodiversité » qui a pour objectif de dynamiser la biodiversité dans les corridors forestiers créées pour le passage des lignes électriques. Pour cela, RTE met en place des modes de gestion de la végétation novateurs en partenariat avec les gestionnaires des milieux naturels. Ce Projet LIFE Biodiversité se décline sur les emprises de 130 km de lignes électriques en Belgique et sur 7 sites d'expérimentation en France.

Le projet est réalisé par deux associations belges de protection de l'environnement : CARAH et Solon. Ce programme de valorisation de la biodiversité s'appuie sur plusieurs actions et aménagements, notamment :

- installation et restauration de lisières forestières,
- création de vergers conservatoires,
- création de mares,
- gestion des espèces invasives,
- etc.,

Les travaux objet du présent CCTP relèvent du Projet « LIFE Biodiversité » dans sa déclinaison « LIFE Biodiversité en Armorique ». Ils sont, de surcroît, intégralement situés sur le territoire du Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA). Ce dernier s'inscrit dans le Projet « LIFE Biodiversité » en tant qu'expert et conseil auprès des partenaires du « LIFE Biodiversité en Armorique ». Le PNRA, la Fédération départementale des Chasseurs du Finistère, l'école du Nivot et RTE ont convenus d'unir leurs efforts en vue d'œuvrer en faveur de la biodiversité.

Des aménagements ont été réalisés en collaboration avec l'Ecole du Nivot dans l'emprise de la ligne 63 000 volts Brennilis- Rumengol sur la commune de LOPEREC et en collaboration avec la Fédération départementale des Chasseurs du Finistère dans les emprises des lignes 63 000 volts Brennilis-Rumengol et 225 000 volts Brennilis – La Martyre.

Ces aménagements seront situés dans l'emprise des lignes 225 000 volts n° 1 Brennilis – la Martyre et 63 000 volts Brennilis – Rumengol.

EXT-DI-CDI-NTS-SCET- -17-00365 Indice: 2 -

Page: 5/15

CCTP pour la réalisation de travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

C'est dans ce cadre, que l'équipe du programme LIFE Elia-RTE a en charge le suivi et la réception des travaux in situ objet du présent document.

3. Les interlocuteurs

Les interlocuteurs du titulaire pour cette affaire sont :

Fonction	NOM	Adresse e-mail /téléphone	
Correspondant Life Armorique	Sandrine WILLER	sandrine.willer@rte-france.com	
pour RTE		02.40.67.30.85	
		06.17.05.63.25	
Le propriétaire à Loqueffret	Charles Bazile	Ch. Bazile: 06.79.48.41.39	
	(+Garde privé M.	Mr. Desbordes : 06.71.84.10.43	
	Desbordes)		
Les propriétaires à Brasparts	Consorts Thomas	Représentés par la fédération	
		départementale des chasseurs en la	
		personne de Stéphanie LEISSEN	
		stephanie.leissen@fdc29.com	
		02.98.95.93.15	
		06.3263.51.33	
Coordinateur général du projet	Gérard JADOUL	gerard.jadoul@gmail.com	
Life Elia-RTE		+32498544240	
	Jean-François GODEAU	jf.godeau@gmail.com	
		+32472944847	

4. Le territoire concerné

Le présent CCTP est établi dans le cadre des travaux :

- A.) de nivellement du sol de part et d'autre du chemin existant et comblement des ornières au niveau du chemin existant dans l'emprise des pylônes 73 à 74 de la ligne électrique 225 000 volts N°1 Brennilis La Martyre ;
- B.1.) étrépage inférieur à 30 cm de profondeur dans l'emprise des pylônes 75 à 76 de la ligne électrique 225 000 volts N°1 Brennilis La Martyre sous la portée 75-76 et d'une mare sous la portée 73-74;
- B.2.) de remodelage de mares déjà creusées en 2016 dans l'emprise des pylônes 58 à 59 de la ligne électrique 225 000 volts N°1 Brennilis La Martyre.



CCTP pour la réalisation de travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

La zone concernée est située en région Bretagne, dans le département du Finistère sur les communes de Loqueffret (a. et b.) et de Brasparts (c.).

L'extrait cartographique ci-dessous en annexe 1 permet de situer le projet.

5. Les prestations attendues

5.1 Détail des prestations attendues

Aucune intervention sur le chantier ne peut avoir lieu sans l'accord préalable de l'équipe du projet LIFE ELIA et du propriétaire.

Une <u>visite du site préalable</u> à la remise de prix est conseillée. Pour cela, <u>il est impératif de contacter pour</u> prise de rendez-vous le représentant de l'équipe LIFE (voir §3 supra).

<u>Contraintes particulières à prendre en compte</u>: Au vu de l'humidité des sites, les engins utilisés seront nécessairement chenillés (si possible largeur de chenilles de la pelleteuse de 90 cm : la largeur des chenilles est à préciser dans l'offre) ou dotés de pneus à basse pression et/ou doublés. Il faudra limiter au maximum les allers retours de la pelleteuse dans la zone de travail afin de ne pas faire de dégâts de tassement aux sols.

Pendant la durée des travaux, l'opérateur sera tenu de respecter les consignes données par le représentant de l'équipe LIFE. À cette fin, l'opérateur communiquera la date de début des travaux au plus tard trois semaines à l'avance.

Les travaux sont à réaliser dans le département du Finistère sur les communes de Loqueffret et de Brasparts (voir annexe 1).

Les travaux sont de deux natures, à savoir dessouchage et aplanissement du sol et creusement de mares.

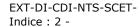
A. Nivellement du sol et comblement des ornières

Les travaux sont à réaliser sur la commune de Loqueffret sur les parcelles cadastrales OB 532, 566 et 565, appartenant à M. Charles Bazile.

<u>Nature du sol</u>: Sol para-tourbeux humide à très humide à niveau d'eau très fluctuant. Présence d'une couche d'argile blanche à -30 cm avec charge caillouteuse importante. Une part de ces cailloux, pouvant atteindre 10-20 cm de diamètre, affleure au sol.

Description des travaux

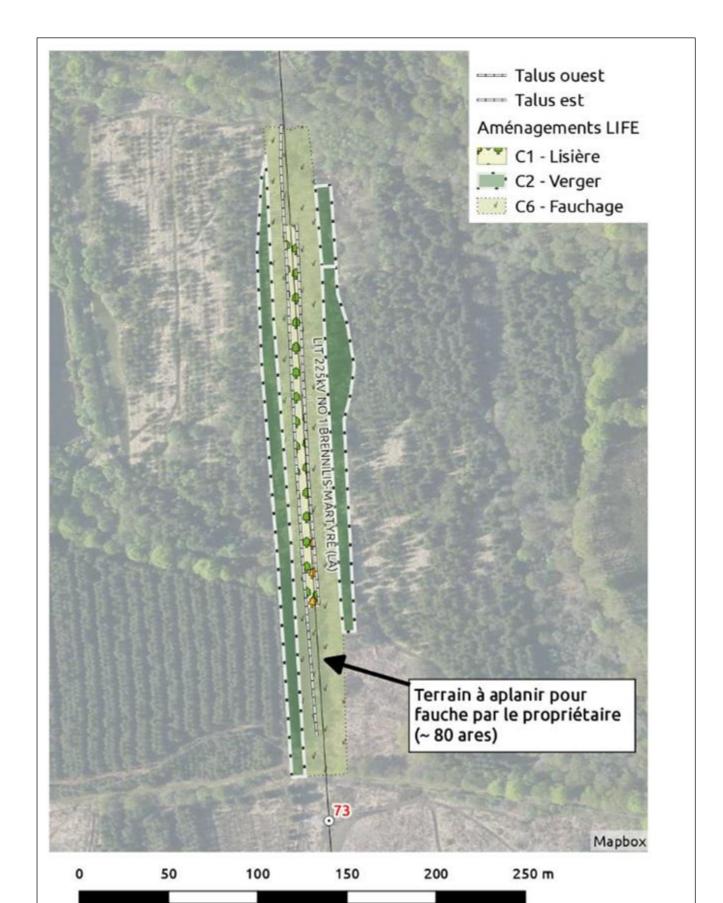
La portion située entre les talus sous la portée 73-74 de la ligne RTE ne sera pas accessible pour la fauche par le propriétaire compte tenu de la faible portance sur sol. Les ornières devront donc être simplement nivelées, si nécessaire en poussant des <u>terres du site</u> du sud vers le nord.





CCTP pour la réalisation de travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

Le reste de la zone, indiquée "C6-Fauchage", sera à traiter selon les modalités discutées sur le terrain lors de la visite organisée le 4 aout 2017 en présence de M Vince de RTE afin d'en niveler les ornières et de détruire les souches présentes.



CCTP pour la réalisation de travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

Page: 8/15

B. Etrépage pour points d'eau temporaires et reprise des mares

L'étrépage est à réaliser sur les communes de Loqueffret (B1 et B1.2) et de Brasparts (B2).

B.1. Etrépage dans la propriété Bazile: Cinq mares de très faible profondeur sous la portée 75-76 de la ligne haute tension

Les travaux sont à réaliser sur la commune de Loqueffret à deux endroits différents dans la propriété de M Bazile.

Nature du sol : Sol para-tourbeux très humide à niveau d'eau très fluctuant, en fin d'été le sol sera toutefois sec et donc suffisamment portant. Présence d'une couche d'argile blanche à -30 cm avec charge caillouteuse importante.

Description

Des mares de très faible profondeur* (pas plus de 25 cm sous le niveau du sol) seront créées en vue de favoriser la faune et la flore liées aux milieux aquatiques. Les informations pratiques concernant la localisation précises sont illustrées ci-dessous. (*) Cet étrépage inférieur à 25 cm de profondeur visant à créer des points d'eau temporaires)

Le creusement de mares de forme ovale prendra en compte les indications suivantes :

- Les surfaces des mares à réaliser représentent approximativement 70 m² (10 x 7 m)
- Les emplacements exacts des mares seront balisés sur le site et éventuellement adaptés pendant les travaux par le responsable de chantier, le plan joint en annexe 1 en donne une localisation précise,
- Les déblais ne devront pas être exportés mais disposés en un merlon le long du sentier existant

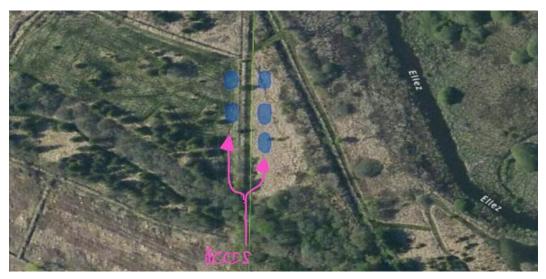
Vision potentielle des réalisations sur le terrain (voir schéma ci-dessous)

Indice: 2 -

EXT-DI-CDI-NTS-SCET- -17-00365 Page : 9/15

CCTP pour la réalisation de travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

Représentation sur photographie aérienne



L'accès aux zones à creuser se fait par le sud, en longeant les étangs puis le pylône 75 de ligne haute tension.

Aperçu des travaux intégrés sur photographie



La ligne étant exactement orientée nord-sud, il faut réaliser 3 mares à l'est et deux à l'ouest

EXT-DI-CDI-NTS-SCET- -17-00365 Page: 10/15 Indice: 2 -

CCTP pour la réalisation de travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

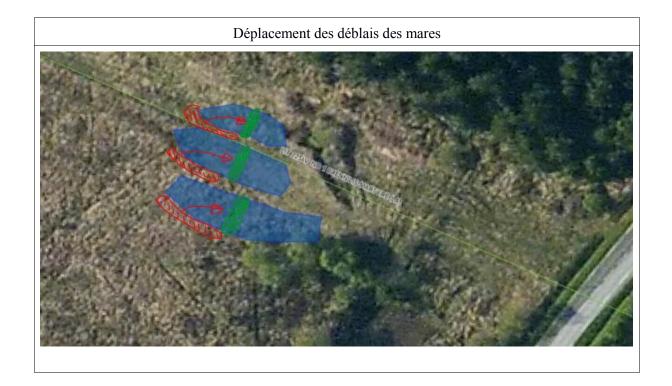
B.2. Remodelage de mares déjà creusées en 2016 dans l'emprise des pylônes 58 à 59 de la ligne électrique 225 000 volts N°1 Brennilis – La Martyre

Les travaux sont à réaliser sur la commune de Brasparts sur la parcelle cadastrale AE 455 des Consorts Yann Thomas et Marie Thomas

Nature du sol : Sol para-tourbeux avec quelques zones de sol sec avec une meilleure portance récemment étrépé et modelé en mares.

Description : Des mares creusées à l'automne 2016 ont été mal formées et ne créent pas l'effet de retenue de l'eau de ruissellement escompté. Les déblais rejetés en forme de diguettes le long des dépressions (en rouge ci-dessous) sont largement au-dessus du niveau d'eau maximal et ne jouent donc pas leur rôle.

Les travaux consistent à reprendre ces déblais pour créer un cloisonnement de la dépression et retenir l'eau de ruissellement (en vert ci-dessous). La diguette recréée aura une épaisseur de minimum 1,5 mètre pour en assurer sa stabilité.



5.2 Délai de réalisation de l'ensemble des travaux

Les travaux sont à réaliser d'octobre à fin novembre 2017.

CCTP pour la réalisation de travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

6. Sécurité

Lors des travaux le personnel intervenant sera doté des équipements personnels de sécurité (EPI) nécessaires (chaussures de sécurité, casque de sécurité etc.)

Le titulaire devra se conformer aux règles de sécurité et aux contraintes auxquelles sont soumises les installations électriques.

En particulier, ils veilleront à respecter les prescriptions de sécurité relatives aux travaux au voisinage des lignes, canalisations et installations électriques figurant aux articles R. 4534-107 jusqu'à R. 4534-130 du Code du Travail (4ème partie, livre V, titre III, chapitre IV, section 12), qui fixent pour la réalisation des travaux et entretiens ultérieurs, une zone de sécurité de 5 mètres à l'intérieur de laquelle le personnel, les engins et les matériaux ne doivent pas pénétrer.

Par ailleurs, le prestataire devra se conformer à la réglementation en vigueur relative à l'exécution de travaux à proximité de réseaux conformément aux dispositions des articles R.554-1 et suivants du code de l'environnement. En effet, concernant les travaux à réaliser à proximité des ouvrages électriques, la réponse de l'exploitant de réseau à la Demandes d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) constitue l'un des préalables obligatoires à leur exécution.

Dans ce cadre, le titulaire doit impérativement réaliser une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) via le téléservice appelé « Guichet Unique » (www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr)

Cf annexe 2 « Commentaires relatifs à la sécurité en cas de proximité avec un ouvrage aérien »

7. Réception des travaux

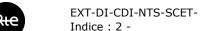
La réception des travaux sera réalisée par le représentant de « l'équipe LIFE » selon les termes prévus aux Conditions Générales d'Achat de RTE.

8. Facturation

Les factures seront adressées à :

RTE Réseau de transport d'électricité Site comptable NAN Traitement LADSERVICES 91982 Evry cedex 9

Elles doivent obligatoirement comporter les références suivantes : Nom et numéro du projet : LIFE Elia/RTE, **LIFE10/NAT/BE/709** Ainsi que le **numéro de commande** qui vous aura été remis en même temps que l'annonce de la sélection de votre offre.



-17-00365

Page: 12/15

CCTP pour la réalisation de travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

Une copie de votre facture doit également être envoyée à l'adresse suivante :

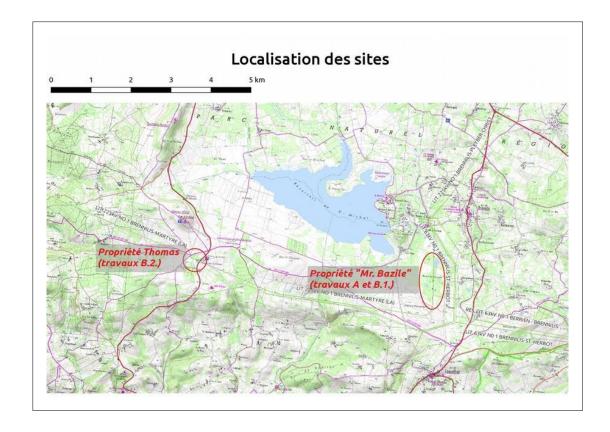
PROJET LIFE ELIA Gérard JADOUL 12 Grand'rue B-6870 AWENNE

Fax: (+32).84/366 074

Belgique

Annexe 1

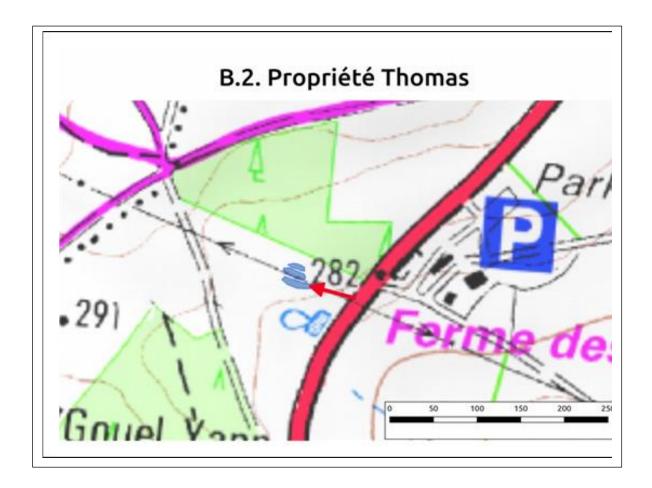
Localisation des zones de travail



Page: 13/15

CCTP pour la réalisation de travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

Zone des travaux B.2. Propriété consorts Thomas





Page: 14/15

CCTP pour la réalisation de travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).

Annexe 2



Travaux au voisinage de lignes électriques aériennes HTB

ATTENTION! DISTANCE DE SECURITE A RESPECTER

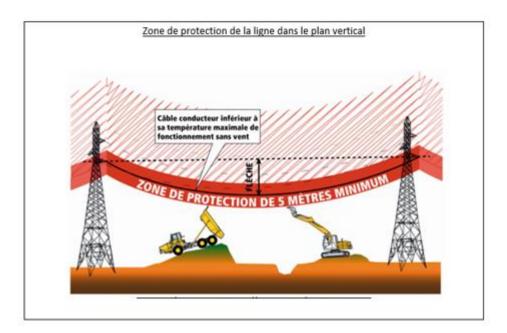
<u>Important</u>: les travaux ne peuvent être exécutés qu'après réception par l'entreprise du récépissé de la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) <u>Cerfa</u> N°14435*02 et du profil en long si celui-ci a été demandé par l'entreprise maître d'ouvrage.

Les opérations ci-dessous ne peuvent être entreprises que dans la mesure où leurs modalités de réalisation ont été définies en accord avec RTE :

- travaux en élévation à moins de 5,00 m du câble.
- Terrassement à moins de 10 m des pieds de pylônes.
- Modifications des accès aux pylônes.
- Modifications du niveau du sol sous la ligne et au pied des pylônes.

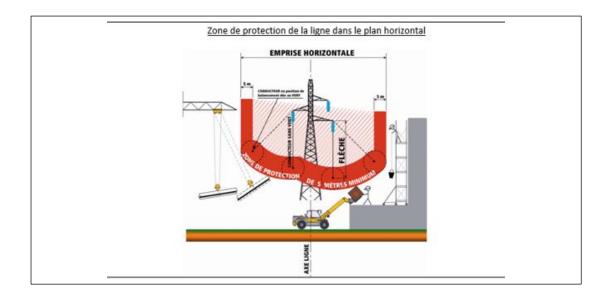
Tous les mouvements possibles des pièces conductrices nues de l'ouvrage aérien doivent être pris en compte : le balancement (du au vent par exemple), les fouettements et les déplacements dus à la rupture accidentelle d'un organe ou à la dilatation ou rétractation des conducteurs.

En aucun cas les pylônes ne doivent être utilisés comme point d'appui ou moyen d'escalade.



Page : 15/15

CCTP pour la réalisation de travaux d'aménagement relatifs à la préparation d'une parcelle récemment déboisée à un régime de fauche par nivellement et au creusement de très faible profondeur par étrépage (et remodelage) de mares dans le cadre du projet LIFE Biodiversité ELIA-RTE (LIFE 10/NAT/BE/709).



FIN DU DOCUMENT